



Thônex

Appel à projets

Nous te rappelons que pour déposer ton projet, tu dois :

1. Être résident.e de la commune de Thônex
2. Avoir entre 15 et 25 ans
3. Proposer un projet réaliste qui contribue à la vie de ta commune par le biais du sport, de l'art ou autres thématiques qui te passionnent
4. Privilégier l'action bénévole

Contact : a.miserez@thonex.ch
022.869.39.19

Nom du projet	
Présentation du projet	
Objectif-s du projet	

Description des activités prévues	
Montant demandé	
Date(s) de début et de fin de l'activité	
Lieu(x) de l'activité (Quartier(s))	
Public ciblé et nombre de participant-e-s estimé-e-s	
Existence de partenariats <i>Avez-vous imaginé de travailler avec d'autre(s) association(s), collectif(s) ? Si oui, lesquels ?</i>	
Faisabilité du projet <i>Risques et obstacles</i>	
Indicateurs <i>Eléments observables de vérification de l'action.</i>	
Remarques	

Informations générales	
Nom	_____
Adresse de correspondance	
N° tél.	
Courriel	
Site internet (si existant)	

Président-e (si association ou collectif)	
Nom, prénom	
N° tél.	
Courriel	

Porteur/Responsable du projet (à compléter uniquement si différent que mentionné sous informations générales)	
Nom, prénom	
N° tél.	
Courriel	
Date de naissance	
Membres du Comité <i>Tous les membres du Comité sont-ils bénévoles ? oui non</i> <i>Si non, lesquels sont rémunérés et dans quels cadres ?</i>	
Nombre de personnes participant à la réalisation du projet	
Lieu, date	
Signatures autorisées (avec nom et prénom)	
Signatures des parents si mineurs	

Formulaire original (version papier) à retourner complété et signé à :

Ville de Thônex
Service de la cohésion sociale
Avenue de Tronchet 13 A
1226 Thônex

Liste de documents à fournir avec la demande :

- Formulaire de demande de subvention, dûment signé par les personnes habilitées (original)
- Budget détaillé de l'activité ou du projet pour lequel la subvention est demandée avec indications des demandes de financement complémentaires effectivement déposées et de leur résultat à la date de dépôt de la demande
- Bulletin de versement ou coordonnées bancaires/postales complètes
- Statuts (si association ou collectif)

Liste de documents à fournir après l'octroi de la subvention, au plus tard 6 mois après la fin du projet :

- Comptes détaillés du projet soutenu et/ou comptes annuels de l'exercice concerné
- Rapport de révision (vérificateurs aux comptes)
- Rapport d'activité du projet et/ou rapport d'activité annuel de l'association

NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR NOTER QU'ENTRE LA DATE DE RECEPTION DU DOSSIER COMPLET PAR NOS SOINS ET LA DECISION DE NOTRE DEPARTEMENT, UN DELAI DE 2 SEMAINES DOIT ETRE PRIS EN COMPTE.